



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 29 MAI 2013 à 16h00

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage « SAMIR », société anonyme au capital de 1 189 966 500 de dirhams, dont le siège social est à Mohammedia, immatriculée au registre de commerce auprès du Tribunal de Mohammedia sous le numéro 91, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 29 Mai 2013 à 16h00 au siège social de la société sis Route côtière de Mohammedia BP 89 & 101, Mohammedia, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2012;
- Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012;
- Quitus de leur gestion aux membres du Conseil d'Administration et de leur mandat aux Commissaires aux comptes ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi du 30 Août 1996 et approbation desdites conventions ;
- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2013 ;
- Pouvoir à conférer ;
- Questions diverses.

Les actionnaires peuvent assister à cette Assemblée Générale sur simple justification de leur identité sous réserve d'être inscrits sur les registres de la société cinq (5) jours au moins avant la réunion de ladite Assemblée. Les inscriptions peuvent se faire en appelant le numéro **05 23 31 94 55 (poste 6297)** ou en envoyant un fax au numéro 05 23 31 71 82.

En cas de représentation des détenteurs de titres au porteur, les mandataires doivent en plus déposer la justification de leur mandat.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 121 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par le Dahir n° 1-08-18 du 17 jourmada I 1429 portant promulgation de la loi n° 20-05, la demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de cette Assemblée par les actionnaires détenteurs du pourcentage d'actions prévu par l'article 117 de ladite loi telle que modifiée et complétée par le Dahir n° 1-08-18 du 17 jourmada I 1429 portant promulgation de la loi n° 20-05, doit être adressée au siège social par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis. Les actionnaires trouveront ci-dessous, le projet de résolutions proposées à cette Assemblée et les comptes de l'exercice 2012.

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTIONS PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE LE 29 MAI 2013

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve lesdits rapports ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2012, tels qu'ils sont présentés, faisant ressortir un résultat net comptable de 350 086 396,78 DH.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs et aux Commissaires aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice 2012.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice 2012, s'élevant à la somme de 350 086 396,78 dirhams.

Résultat Net de l'exercice	350 086 396,78
- Réserve légale	-
= Résultat net distribuable de l'exercice	350 086 396,78
+ Report à nouveau crédeur	629 082 552,81
= Solde distribuable	979 168 949,59
- Dividendes distribués (11 741 524 actions * 7 dhs)	82 190 668,00
= Solde report à nouveau crédeur	896 978 281,59

Du fait de cette affectation, le dividende de l'exercice 2012 est fixé à 7 dirhams par action. Il sera mis en paiement à partir du 25/06/2013.

TROISIEME RESOLUTION : RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17/95 telle que modifiée et complétée par la loi 20/05 relative aux sociétés anonymes, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION : FIXATION DU MONTANT DES JETONS DE PRESENCE

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant annuel des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil, au titre de l'exercice 2013, à la somme de 2 500 000 (Deux Millions Cinq Cent Mille) dirhams.

CINQUIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES LEGALES

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, copie ou extrait des présentes résolutions à l'effet d'accomplir les formalités prescrites par la loi.

La SAMIR est triplement certifiée QSE depuis décembre 2010

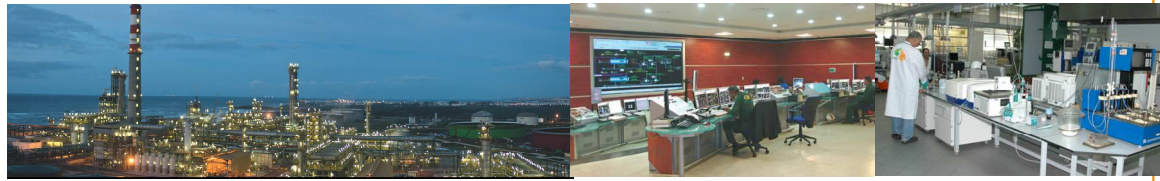


Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage

Tél : 212 5 23 31 93 93 - 212 5 23 31 94 94

Fax 212 5 23 31 71 88 - 212 23 32 55 97

Site Web : www.samir.ma - E-mail : infosamir@samir.ma



COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2012

TABLEAU DES EMPLOIS ET RESSOURCES

LIBELLES		2012		2011	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I Ressources stables de l'exercice (flux)					
* Autofinancement	(A)		1 480 311 476,06		1 349 508 723,54
. Capacité d'autofinancement			1 480 311 476,06		1 349 508 723,54
. Distribution de bénéfices					
* Cessions et réduction d'immobilisations	(B)		21 805 816,10		91 165 924,46
. Cessions d'imm. incorporelles					
. Cessions d'imm. corporelles			15 406 240,00		83 715 841,60
. Cessions d'imm. financières					
. Récupération sur créances immobilisées			6 399 576,10		7 450 082,86
* Augmentation des capitaux propres assimilés	(C)		0,00		0,00
. Augmentation de capital, Apports					
. Subventions d'investissement					
* Augmentation des dettes de financement	(D)		5 157 223 835,87		192 530 414,76
. (nettes de primes de remboursement)					
TOTAL (I) Ressources stables (A+B+C+D)			6 659 341 128,03		1 633 205 062,76
II Emplois stables					
* Acquisition et augmentation des immo.	(E)	1 738 112 999,88		1 404 453 775,03	
. Acquisition d'imm. incorporelles				1 764 190,93	
. Acquisition d'imm. corporelles		1 719 708 375,38		1 391 830 919,49	
. Acquisition d'imm. financières		12 500 000,00		4 848 800,00	
. Augmentation des créances immobilisées		5 904 624,50		6 009 864,61	
* Remboursement des capitaux propres	(F)				
* Remboursement des dettes de financement	(G)	637 382 776,77		619 513 665,78	
* Emplois en non valeur	(H)	11 500 150,00		126 739 924,55	
TOTAL II Emplois stables (E)+(F)+(G)+(H)		2 386 995 926,65		2 150 707 365,36	
III Variation du B.F.G			6 435 844 872,62		728 966 669,94
IV Variation de la trésorerie				211 464 367,34	
TOTAL GENERAL		8 822 840 799,27	8 822 840 799,27	2 362 171 732,70	2 362 171 732,70

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I - DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX	NEANT	NEANT
II - DEROGATIONS AUX METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
III - DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE	NEANT	NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
CHANGEMENTS AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION	NEANT	NEANT
-CHANGEMENTS AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION	NEANT	NEANT

TITRES DE PARTICIPATIONS

RAISON SOCIALE DE LA SOCIETE EMETRICE	SECTEUR D'ACTIVITE	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ETATS DE SYNTHESE DE LA SOCIETE EMETRICE			PRODUITS INSCRITS AU C.P.C. DE L'EXERCICE
						DATE DE CLOTURE	SITUATION NETTE	RESULTAT NET	
LUBNA	Commercial	2 000 000,00	50,00	1 000 000					
ADM	Autoroute	12 295 628 500,00	-	20 000 000	20 000 000				
EIE GUIGUES MAROC	Bureau d'études	5 000 000,00	63,00	552 900					
SALAM GAZ	Emplissage GPL	150 000 000,00	50,00	75 000 000	75 000 000	31.12.2012	492 286 420,73	167 527 126,42	60 000 000,00
SOMAS	Stockage	60 000 000,00	38,46	8 309 475	8 309 475	31.12.2012	221 282 203,87	92 890 804,78	23 076 000,00
OSPREC SPA	Lutte contre la pollution marine	5 039 100,00	10,00	503 910	503 910				
TSPP	Transport et stockage des produits pétroliers	10 000 000,00	99,99	5 999 500	5 999 500	31.12.2012	11 631 459,32	2 487 644,77	
AFRICBITUMES	Production et commercialisation des produits bitumineux	10 000 000,00	50,00	4 999 700	4 999 700	31.12.2012	29 759 432,19	9 879 005,86	
ACAPE	Formation et développement des compétences	2 000 000,00	99,98	1 999 500	1 999 500	31.12.2012	2 249 223,16	228 743,49	
PSI Engineering	Ingénierie	1 000 000,00	35,00	350 000	350 000				
SDCC	La distribution des produits pétroliers et énergétiques	10 000 000,00	99,99	9 999 300	9 999 300	31.12.2012	8 861 025,93	1 764 854,07	
S/TOTAL DES TITRES IMMOBILISES				128 714 285,00	127 161 385,00				
AUTRES TITRES IMMOBILISES									
CHALET'S D'IFRANE	Immobilier			104 573,00	104 573,00				
DIVERS	Divers			107 326,98	107 326,98				
S/TOTAL DES AUTRES TITRES IMMOBILISES				211 899,98	211 899,98				
TOTAL GENERAL				128 926 184,98	127 373 284,98				83 076 000,00

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	MONTANT AU 01.01.12	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT AU 31.12.2012
		D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	D'EXPLOITATION	FINANCIERES	NON COURANTES	
1. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE	34 945 758,00				2 800 000,00			32 145 758,00
2. PROVISIONS REGLEMENTEES								
3. PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	176 086 602,06	73 500 209,41	5 687 446,68		24 836 009,52	6 985 592,54		223 452 656,09
SOUS TOTAL (A)	211 032 360,06	73 500 209,41	5 687 446,68		27 636 009,52	6 985 592,54		255 598 414,09
4. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE L'ACTIF CIRCULANT	337 514 978,37	181 664 237,45	34 440 898,12	101 281 921,49	102 458 451,89		27 000 000,00	525 443 583,54
5. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES								
6. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TRESORERIE								
SOUS TOTAL (B)	337 514 978,37	181 664 237,45	34 440 898,12	101 281 921,49	102 458 451,89		27 000 000,00	525 443 583,54
TOTAL (A+B)	548 547 338,43	255 164 446,86	40 128 344,80	101 281 921,49	130 094 461,41	6 985 592,54	27 000 000,00	781 041 997,63

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			MONTANT EN DEWISES	MONTANTS SUR ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	AUTRES ANALYSES MONTANTS SUR LES ENTREPRISES LIEES	MONTANTS REPRESENTES PAR EFFETS
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUS ET NON RECOUVRES				
DE L'ACTIF IMMOBILISE	30 112 277,64	24 400 860,38	4 800 417,26			9 566 660,65	911 000,00	
. PRÊTS IMMOBILISES	16 740 901,30	11 940 484,04	4 800 417,26					
. AUTRES CREANCES FINANCIERES	13 371 376,34	12 460 376,34				9 566 660,65	911 000,00	
DE L'ACTIF CIRCULANT	9 880 229 799,87	2 135 015 372,52	7 745 214 427,35		371 360 261,83	3 874 376 530,44	113 231 711,94	1 240 621 046,94
. FOURNISSEURS DEBITEURS, AVANCES ET ACOMPTEES	494 213 898,09		494 213 898,09		87 440 379,95	71 039 815,08		
. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 383 553 425,60		5 383 553 425,60		279 991 384,55	1 647 283,46	54 890 631,16	1 240 621 046,94
. PERSONNEL	17 279 469,11		17 279 469,11					
. ETAT	3 387 925 014,52	2 135 015 372,52	1 252 909 642,00				3 387 925 014,52	
. COMPTES D'ASSOCIES								
. AUTRES DEBITEURS	437 457 984,72		437 457 984,72		4 722 005,39	257 131 110,99	58 341 080,78	
. COMPTES DE REGULARISATION-ACTIF	159 800 007,83		159 800 007,83		106 491,94	156 633 306,39		



COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2012

TABLEAU DES DETTES

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			MONTANT EN DEVISES	AUTRES ANALYSES		
		PLUS D'UN AN	MOINS D'UN AN	ECHUS ET NON PAYÉES		MONTANTS VIS-À-VIS DE L'ETAT ET ORGANISMES PUBLICS	MONTANTS VIS-À-VIS DES ENTREPRISES LIÉES	MONTANTS REPRÉSENTÉS PAR EFFETS
DE FINANCEMENT	8 607 329 039,10	7 202 726 665,29	1 404 602 373,81		2 169 167 103,53	3 472 447 640,55		
. EMPRUNTS OBLIGATAIRES	800 000 000,00	800 000 000,00						
. AUTRES DETTES DE FINANCEMENT	7 807 329 039,10	6 402 726 665,29	1 404 602 373,81		2 169 167 103,53	3 472 447 640,55		
DU PASSIF CIRCULANT	9 805 055 259,94		9 805 055 259,94		5 452 739 493,51	3 709 127 597,20	51 972,06	
. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	9 455 324 611,75		9 455 324 611,75		5 424 323 364,30	3 687 629 217,31	51 972,06	
. CLIENTS CREDIT. AVANCES ET ACOMPTES	86 578 532,06		86 578 532,06		1 977 243,21			
. PERSONNEL	23 347 864,10		23 347 864,10					
. ORGANISMES SOCIAUX	22 554 180,36		22 554 180,36			5 104 413,51		
. ETAT	16 324 422,38		16 324 422,38			16 324 422,38		
. COMPTES D'ASSOCIES	4 000 244,00		4 000 244,00					
. AUTRES CREANCIERS	67 585 974,29		67 585 974,29		1 500 000,00			
. COMPTES DE REGULARISATION-PASSIF	129 339 231,00		129 339 231,00		24 938 886,00	69 344,00		


TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	MONTANT COUVERT PAR LA SURETE	NATURE	DATE ET LIEU D'INSCRIPTION	OBJET	VALEUR COMPTABLE NETTE DE LA SURETE DONNEE A LA DATE DE CLOTURE
SURETES DONNEES	5 464 102 574,73				3 136 041 901,48
. CONSORTIUM BANCAIRE	4 800 000 000,00	NANTISSEMENT & HYPOTHEQUE	DIVERSES DATES	FINANCEMENT DU PROJET UPGRADE	2 900 000 000,00
. CREDIT DU MAROC	351 902 571,73	NANTISSEMENT	MOHAMMEDIA 29/03/06 MOHAMMEDIA	FINANCEMENT D'UNE UNITE DE TRAITEMENT DE DECHETS ET DEMINERALISATION	35 714 295,00
. CALYON	312 200 003,00	NANTISSEMENT	06/03/09 MOHAMMEDIA	FINANCEMENT D'UNE CENTRALE DE COGENERATION	200 327 606,48
SURETES RECUES					
PERSONNEL DE LA SOCIETE	16 740 901,30				16 740 901,30
. PRÊTS A CARACTERE SOCIAL	7 991 565,98	DIVERS	DIVERSES DATES	PRÊTS ACCORDES AU PERSONNEL S.A.M.I.R	7 991 565,98
. PRÊT POUR CONSTRUCTION LOGEMENTS A L.T	5 666 365,09	HYPOTHEQUE	DIVERSES DATES		5 666 365,09
. PRÊT LOGEMENT RACHIDIA III	40,12	HYPOTHEQUE	1990 MOHAMMEDIA		40,12
. PRÊT LOGEMENT 3 MARS	3 082 930,11	HYPOTHEQUE	1993 MOHAMMEDIA		3 082 930,11
TOTAL	5 480 843 476,03				3 152 782 802,78


ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DU CREDIT-BAIL

LIBELLES	2012	2011
ENGAGEMENTS DONNES		
. AVALS ET CAUTIONS		
. -DOUANES	12 013 241 546,11	8 070 314 069,81
. -FOURNISSEURS (y compris crédits documentaires)	4 450 590 077,95	4 405 972 835,99
. -BANQUES	2 056 178 417,87	1 621 256 571,90
. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS DE RETRAITES ET OBLIGATIONS SIMILAIRES	NEANT	NEANT
. AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	NEANT	NEANT
TOTAL	18 520 010 041,93	14 097 543 477,70
ENGAGEMENTS RECUS		
. AVALS ET CAUTIONS		
. -BANQUES	6 366 012 027,10	5 918 909 711,15
. .Crédits documentaires	4 296 081 974,23	3 644 138 164,71
. .Emprunts		
. .Divers (douanes-fournisseurs)	2 069 930 050,87	2 274 771 546,44
. -FOURNISSEURS	265 525 841,10	351 077 883,28
. -CLIENTS	156 182 000,00	56 050 000,00
. AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	NEANT	NEANT
TOTAL	6 787 719 868,20	6 326 037 594,43

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012



Price Waterhouse
101, Bd. Massira Al Khadra
29100 Casablanca - Maroc



KPMG
40, Bd. d'Anfa
Casablanca - Maroc

Aux Actionnaires de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) Mohammedia

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 5 498 611 618 dont un bénéfice net de MAD 350 086 397.

Responsabilité de la Direction

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage (SAMIR) au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 22 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse
Ri Haddou-Bouazza
Mohamed Haddou-Bouazza
Associé

KPMG
M. Fraiha
Mostafa Fraiha
Associé

Price Waterhouse
101, Boulevard Massira Al Khadra
29100 Casablanca - Maroc
Tel : 021 964 40 40 - 021 77 20 20
Fax : 021 99 11 58 - 021 77 20 50
R.C. 08393 - N.C. 54533 - CRIS: 040820

KPMG
40, Bd. d'Anfa - Casablanca
Tél : 212 (0)21 29 33 04 LG
Fax : 212 (0)21 29 33 05

PASSIFS EVENTUELS

Les déclarations fiscales de l'Impôt sur les Sociétés (IS), de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et celle de l'Impôt sur le Revenu (IR) ainsi que les déclarations sociales de la CNSS relatives aux exercices 2009 à 2012 n'ont pas fait l'objet d'un contrôle fiscal et sont susceptibles d'être sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements.

